

**Rapport du Président aux membres du  
Conseil de la Fondation Engelberts pour les arts et la  
culture lors de l'assemblée générale du 19 mars 2017**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Fondation, un résumé des activités de la Fondation depuis le 25 septembre 2016 est à votre disposition.

La Fondation est de plus en plus connue des milieux artistiques de Suisse romande, si bien qu'en 2016, nous avons finalement reçu 303 demandes de soutien. Le montant total de subventions versées s'élève à CHF 152'500.-, (dont CHF 76'000.- concernant des dossiers reçus sur 2015 et CHF 76'500.- ceux de 2016) ce qui représente CHF 72'500.- de dépassement par rapport au budget 2016. Pour équilibrer les finances, fortement déficitaires, votre serviteur a fait exceptionnellement don de CHF 230'000.- à la Fondation. A noter qu'il avait été prévu le versement d'une somme de CHF 300'000.- au courant du mois d'octobre 2016, mais la banque Raiffeisen prélevant des intérêts négatifs sur les gros montants, cette somme a été ramenée à CHF 100'000.-.

Notre rendez-vous avec la Commission Culturelle de Terre Sainte a débouché sur une aide de CHF 6'000.- destinée à soutenir les événements produits dans les locaux de la Fondation pour l'année 2017, montant qui a été versé sur la compte de la Fondation le 15 mars 2017.

De son côté, l'Association des Amis de la Fondation (AFE) n'est pas restée inactive. Un projet de vente aux enchères de tableaux n'a pas abouti, par contre un Brunch musical de soutien à la Fondation est prévu pour le dimanche 11 juin 2017, avec la participation du groupe Gypsy Galaxy.

Le programme des événements intra-muros pour 2017 est sous toit. Le jeudi 11 mai un hommage à Claire Lise Mercier est prévu avec la présence de Jean-Luc Bideau, qui lira une petite nouvelle originale de Pierrette Gonseth Favre, ainsi que de Béatrice Berrut avec un récital de piano.

L'application du nouveau règlement donne pleine satisfaction et permet une gestion des ressources avec une bien meilleure visibilité. Pour l'instant, le nombre de demandes de soutiens n'est pas en diminution. Le choix des projets sélectionnés est de l'ordre d'une douzaine par trimestre et nous essayons de répartir les fonds le plus équitablement possible, ce qui sera fait le 27 mars pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Voilà pour l'essentiel, les informations qu'il me paraissent utiles de porter à votre connaissance. Je vous remercie de votre attention.

Patrice Engelberts  
Président